



Université de
Saint-Boniface

***Développer la recherche à l'Université de Saint-Boniface :
un défi de capacité institutionnelle***

**Un mémoire présenté par l'Université de Saint-Boniface
au Comité de la science et de la recherche
de la Chambre des communes du Canada**

le 22 décembre 2022

Auteur

Peter Dorrington, PhD

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Mise en contexte

Seule université francophone dans l'Ouest canadien, l'Université de Saint-Boniface (USB) offre une éducation collégiale et universitaire qui favorise le développement du plein potentiel de sa population étudiante, tout en contribuant à l'avancement des connaissances et à l'épanouissement de la francophonie du Manitoba et d'ailleurs.

L'USB accueille typiquement dans ses programmes d'études créditées plus de 1 400 étudiantes et étudiants provenant du système scolaire manitobain francophone, du système d'immersion et de 25 pays à l'étranger. Par conséquent, l'USB est la deuxième plus grande université francophone en milieu minoritaire au Canada.

La mission de l'USB est nécessairement double, car elle est à la fois académique (enseignement et recherche) et sociale (enseignement et recherche comme contributions envers le développement et la vitalité de la francophonie manitobaine). Une telle mission est le propre de tout établissement postsecondaire francophone en milieu minoritaire. L'USB fait donc trois contributions majeures à la société :

- Elle offre l'unique gamme de programmes d'études universitaires et collégiales et de formations non créditées en français au Manitoba (12 programmes universitaires de premier cycle et 2 de deuxième cycle, ainsi que 10 programmes d'études collégiales), tout en fournissant l'unique expérience étudiante formative en français; elle produit donc la très grande majorité des diplômés postsecondaires manitobains qui sont formés pour être à la fois officiellement et professionnellement bilingues (français-anglais);
- Elle participe concrètement à l'avancement des connaissances scientifiques dans plusieurs domaines grâce aux résultats des programmes de recherche menés par ses chercheuses et chercheurs, principalement, mais non pas exclusivement en français;
- Elle contribue au développement social, économique et culturel de la société manitobaine, particulièrement à celui de la francophonie manitobaine. En effet, la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* (2016) reconnaît l'Université comme étant l'une des institutions importantes de la francophonie manitobaine.

En 2022-23, l'USB a un budget de fonctionnement de 34,9M \$. Le financement provincial récurrent est de 18,4M \$, tandis que le financement fédéral annuel est de 3,5M \$.

L'USB dispose d'un corps professoral régulier de 91 membres (volets universitaire et collégial confondus). S'il est vrai que les membres du corps professoral sont actifs sur le plan de la recherche depuis une trentaine d'années, la recherche se développe de façon plus importante depuis que l'USB a accédé à un statut d'université en 2011. Grâce aux recherches que les chercheur.e.s ont menées au fil des ans, ainsi qu'aux efforts institutionnels pour appuyer le développement de la recherche, l'USB contribue concrètement à l'avancement des connaissances scientifiques, à l'échelle manitobaine, canadienne et internationale.

En octobre 2019, le Sénat de l'USB a adopté un nouveau Plan stratégique de recherche pour la période 2020-2025. Le Plan confirme les stratégies institutionnelles que l'USB mettra en œuvre pour renforcer sa capacité de recherche, tout en identifiant les domaines d'excellence où l'USB fait ses plus importantes contributions à l'avancement des connaissances :

1) La francophonie des Amériques et au-delà :

Les chercheuses et chercheurs de l'USB publient régulièrement les résultats de recherches portant sur les dimensions suivantes de la francophonie : les migrations francophones vers et sur le continent nord-américain; les enjeux de l'immigration, de la santé et de l'éducation en milieu minoritaire; l'expression littéraire; la variation linguistique; les interactions interculturelles; les études métisses et la situation de handicap dans des contextes francophones, ainsi que les questions reliées à la citoyenneté, au pluralisme et à l'inclusion en milieu francophone. Le programme de recherche de la Chaire de recherche du Canada Niveau 1 sur les migrations, les circulations et les communautés francophones s'inscrit pleinement dans ce grand domaine et constitue le plus beau fleuron de l'USB sur le plan de la recherche. La Chaire a été renouvelée par le Programme des Chaires de recherche du Canada pour un deuxième mandat de sept ans (2020-2027).

2) Les sciences humaines et sociales :

Les chercheuses et chercheurs publient régulièrement dans le cadre de programmes de recherche ayant des portées significatives en éducation, en histoire, en littérature, en philosophie, en psychologie, en sciences politiques et en traduction, par exemple. À l'intérieur de ces différentes disciplines, ils examinent des thèmes très variés tels la décolonisation, les groupes minorisés, la métaphysique, les médias sociaux, les migrations transnationales, les pratiques pédagogiques inclusives, les relations internationales et les représentations. Les recherches les plus importantes que les chercheuses et chercheurs de l'USB mènent en sciences humaines et sociales sont souvent de nature multidisciplinaire.

3) La génétique :

Dotée d'un laboratoire de niveau de confinement 2+, et forte de collaborations fructueuses avec le Laboratoire national de microbiologie et *Genome Prairie*, par exemple, l'USB se démarque dans le domaine de la génétique. L'USB a justement accordé l'édition 2020 de son Prix d'excellence en recherche à l'une de ses microbiologistes.

4) Santé mentale et bien être :

L'USB mène des recherches importantes dans ce domaine, particulièrement en ce qui concerne la santé mentale et le bien-être des jeunes qui font des études postsecondaires en milieu minoritaire francophone.

5) La mobilisation des connaissances scientifiques en français :

L'USB est un acteur important dans la mobilisation des connaissances scientifiques en français. Seule presse universitaire de l'Ouest canadien, les Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB) sont reconnues pour la qualité de leur catalogue de publications. Les PUSB publient également les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, seule revue scientifique francophone dans l'ouest du pays.

Découlant souvent de subventions externes et d'importantes collaborations interinstitutionnelles et université-communauté, les publications signées par les chercheuses et chercheurs font avancer les connaissances scientifiques au Manitoba, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale, que ce soit dans les domaines cités, ou dans d'autres champs de recherche.

Principal défi institutionnel en matière de recherche : une capacité institutionnelle limitée par un sous-financement chronique et important

Comme on peut le voir, les chercheur.e.s de l'USB font avancer les connaissances scientifiques et la diffusion du savoir en français de façon originale et importante dans plusieurs domaines et l'établissement en est très fier. Malheureusement, il existe de sérieuses contraintes qui empêchent l'USB de développer la recherche plus pleinement.

La contrainte principale – et de loin la plus significative – est l'important sous-financement que l'USB vit depuis toujours en tant qu'établissement postsecondaire en milieu minoritaire francophone. C'est donc fondamentalement un défi de capacité institutionnelle qui limite le développement de la recherche en milieu minoritaire.

Bien que les différents établissements postsecondaires et facultés en milieu minoritaire à travers le pays ont certes chacun leurs spécificités, l'USB est d'avis que sa situation de sous-financement et, par conséquent, sa sous-capacité institutionnelle limitée, sont loin d'être uniques.

Il est important, à notre avis, d'expliquer cette situation, du moins en ce qui concerne l'USB, car tant qu'elle ne sera pas comprise et adressée, les efforts pour développer la recherche en milieu minoritaire ne seront pas orientés vers le principal défi.

Une brève analyse de la sous-capacité institutionnelle de l'USB

Comme nous l'indiquons ci-dessus, la mission de l'USB est double, car elle est à la fois académique et sociale. L'enseignement doit nécessairement constituer l'action prioritaire dans les efforts que l'établissement déploie pour réaliser cette mission, car l'USB s'inscrit dans un continuum éducatif et communautaire axé sur l'enseignement et le développement des élèves et des étudiant.e.s. La vitalité du grand continuum éducatif en français (éducation de la jeune enfance, éducation scolaire FL1 et FL2, éducation postsecondaire en français), ainsi que la persévérance des élèves au sein du continuum, dépend de façon importante de la capacité de l'USB à offrir des programmes postsecondaires crédibles qui interpellent les jeunes. Cependant, vu la nature de la

mission académique et sociale de l'USB, la recherche est également d'une importance capitale.

Pour s'acquitter de sa mission sociale, l'USB doit donc nécessairement chercher à offrir une gamme aussi large que possible de programmes d'études, car si elle ne les offre pas, aucun établissement postsecondaire au Manitoba ne les offrira à sa place. Il y va de la vitalité du continuum éducatif en français et de la francophonie manitobaine

Grâce à cet engagement stratégique envers l'éducation en français, l'USB constitue, avec la Division scolaire franco-manitobaine (depuis plus de 200 ans dans le cas de l'USB et depuis 1994 en ce qui a trait à la DSFM), la colonne vertébrale de la francophonie manitobaine. Cette contribution sert non seulement à appuyer le développement de la communauté francophone du Manitoba – l'une des communautés les plus dynamiques en milieu minoritaire – mais aussi le développement social, culturel et économique du Manitoba dans son ensemble. Nous invitons les membres du Comité à consulter, à titre d'exemple, l'analyse que le *Conference Board du Canada* fait de la contribution économique des Manitobains bilingues dans son rapport de 2018 intitulé *Le Bilinguisme anglais-français hors Québec : un portrait économique des bilingues au Canada*¹. Parmi les faits saillants du rapport en ce qui concerne le Manitoba :

- 1) les Manitobains bilingues gagnent en moyenne un salaire annuel qui est de 5 % de plus que le salaire moyen des Manitobains unilingues;
- 2) le taux de chômage chez les Manitobains bilingues est d'un point de pourcentage de moins que chez les Manitobains unilingues;
- 3) chez les Manitobains bilingues, le taux de participation au marché du travail est de 5,5 points de pourcentage plus élevé que chez les Manitobains unilingues;
- 4) les Manitobains bilingues contribuent 5 % de plus, par tête, que les Manitobains unilingues au produit intérieur brut de la province.

En interprétant ces chiffres, il est important de se rappeler qu'en tant qu'unique établissement postsecondaire francophone du Manitoba, l'USB est la seule institution postsecondaire qui cherche systématiquement à produire des diplômés ayant un niveau professionnel de bilinguisme officiel.

Par ailleurs, selon l'étude menée cette année par Statistique Canada *La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues*², la moitié des diplômé.e.s francophones de l'USB travaillent *principalement* en français à la suite de leurs études. Dans ce rapport, Statistique Canada souligne que les résultats des diplômé.e.s de l'USB à cet égard se démarquent à l'échelle nationale. Il est clair que les programmes d'études de l'USB répondent à un besoin réel de diplômé.e.s bilingues.

De plus, l'USB fournit aux deux paliers de gouvernement les diplômé.e.s bilingues qu'il leur faut pour offrir en français des services-clés tels les soins infirmiers, l'enseignement

¹ Voir : https://acufc.ca/wp-content/uploads/2019/01/Etude-Bilinguisme_Conference-Board_2018.11.pdf

² Voir https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00003-fra.htm?fbclid=IwAR2LJE-96_eQkqth5P_n9P6Zd1KR7ffZExtaAWA6dZBM8dt9iRcpUQ2er8w

scolaire et les services gouvernementaux. Par conséquent, l'USB constitue un atout stratégique – surtout pour le Manitoba, mais aussi pour la région et pour le reste du pays. Le retour sur l'investissement provincial et fédéral est donc unique, incontestable et très significatif.

Ce retour est d'autant plus impressionnant que l'USB est sérieusement sous-financée. Selon l'*Association des collèges et universités de la francophonie canadienne*, pour chaque dollar que les deux paliers de gouvernement dépensent sur l'éducation postsecondaire dans les établissements de la majorité, il faut investir 1,30 \$ pour offrir une éducation de qualité égale en milieu minoritaire. Le besoin d'un investissement supplémentaire de 30% s'explique par l'absence d'échelles d'économie institutionnelles, par la taille nécessairement modeste des effectifs étudiants, ainsi que par les appuis spéciaux et supplémentaires qu'un établissement comme le nôtre doit offrir à sa population étudiante – trois facteurs qui sont le propre de l'éducation postsecondaire en milieu minoritaire.

Cependant, le financement fédéral qui devrait normalement servir à compenser les coûts supplémentaires associés à l'éducation postsecondaire en milieu minoritaire est gelé depuis 15 ans, à l'USB comme ailleurs. Le financement fédéral annuel ne représente plus que 19% du financement de base que le gouvernement provincial fournit à l'USB.

Que se passe-t-il lorsqu'un établissement postsecondaire en milieu minoritaire francophone cherche à s'acquitter de sa double mission académique et sociale alors qu'il est continuellement sous-financé de la sorte ?

Compte tenu de sa double mission académique et sociale, l'USB tient à offrir la plus grande gamme de programmes d'études possible. Elle met donc toutes les énergies et la très majeure partie de ses ressources limitées pour assurer ses programmes d'études, un enseignement de qualité, et des services aux étudiants. Cet engagement est non-négociable pour l'USB.

Cependant, faute de financement adéquat, l'USB ne peut pas se permettre le corps professoral qu'il faut pour offrir les programmes d'études nécessaires. Il en résulte que l'Université doit demander à son corps professoral d'assumer une charge d'enseignement très lourde, si elle veut être en mesure d'offrir une palette de programmes d'études susceptible d'assurer à la fois le développement de l'ensemble du continuum éducatif en français, ainsi que celui de la francophonie manitobaine. À l'USB, la charge d'enseignement des professeur.e.s universitaires, par exemple, est de 6 cours par année. À notre connaissance, il n'y a pas de charge d'enseignement universitaire plus lourde au pays. À titre de comparaison, dans son rapport de 2018 intitulé *The Composition and Activities of Ontario Universities' Academic Workforce*³, le Conseil des universités de l'Ontario concluait que les professeurs réguliers donnent en moyenne 3,2 cours par année, soit la moitié de la charge d'enseignement universitaire à l'USB.

Par conséquent, les membres du corps professoral se trouvent très occupés par l'enseignement, ce qui laisse peu de temps pour la recherche. L'USB essaie de répondre à ce défi en offrant aux membres du corps professoral des dégrèvements

³ Voir : <https://cou.ca/wp-content/uploads/2018/01/Public-Report-on-Faculty-at-Work-Dec-2017-FN.pdf>

ciblés en fonction de propositions d'activités de recherche, mais sa situation de sous-financement fait en sorte qu'elle est parfois dans l'incapacité de fournir tous les dégrèvements nécessaires.

Un autre résultat inévitable de sous-financement chronique est l'incapacité de l'USB d'investir de façon adéquate dans l'administration et les services d'appui. À l'USB, l'administration et les services d'appui sont donc non seulement « lean » ou même « maigres » -- ils sont squelettiques. À titre d'exemple, le Bureau de la recherche de l'USB est composé d'une seule personne.

Dans un tel contexte, l'administration et les services d'appuis vivent au mieux un essoufflement permanent. Les services offerts par des équipes administratives aussi restreintes sont non seulement limités, mais aussi particulièrement vulnérables aux bouleversements engendrés par les congés de maladie, les retraites et le roulement du personnel.

Dans de telles circonstances, l'USB n'a tout simplement pas la capacité institutionnelle nécessaire pour développer la recherche comme il faut. Par conséquent, l'USB peine, par exemple, à mettre en œuvre son Plan stratégique de recherche 2020-2025⁴ qui, tout compte fait, reste tout de même plutôt modeste, vu les limites de sa capacité institutionnelle.

Tant que l'USB ne sera pas financée en fonction de sa double mission académique et sociale, en tant que l'unique établissement francophone à la tête du continuum éducatif en français du Manitoba, et comme atout stratégique pour les gouvernements provincial et fédéral, elle ne sera pas en mesure de s'acquitter pleinement de cette mission, aux dépens de la vitalité du continuum éducatif et de la francophonie manitobaine. Elle ne sera pas en mesure non plus de développer la recherche en français de façon importante, même si elle se doit de le faire vu sa double mission académique et sociale.

Malheureusement, dans le contexte de sérieux sous-financement que vit l'USB, la recherche devient presque un « luxe » que l'établissement a du mal à se payer. Évidemment, la recherche n'est pas un luxe, car elle fait avancer les connaissances et elle enrichit l'enseignement, tout en alimentant le développement de la francophonie manitobaine. C'est donc le continuum éducatif en français, la francophonie manitobaine et le Manitoba dans son ensemble qui vivent les conséquences négatives de cette incapacité structurelle à poursuivre pleinement le volet recherche de la mission académique et sociale de l'USB.

Recommandations

À la lumière des défis identifiés dans le présent mémoire, et afin de mieux permettre au Gouvernement du Canada d'identifier les actions prioritaires à privilégier s'il souhaite développer la recherche en milieu minoritaire francophone, l'Université de Saint-Boniface propose les recommandations suivantes au Comité :

⁴ Voir : <https://ustboniface.ca/file/plan-strategique-de-recherche-2020-2025.pdf>

- 1) Que le Gouvernement du Canada procède à la mise en œuvre de son engagement à fournir aux établissements postsecondaires de la francophonie canadienne des fonds récurrents supplémentaires de l'ordre de 80M \$.

- 2) Que le Gouvernement du Canada collabore avec les intervenants pertinents afin de mettre en œuvre les recommandations que l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada présentent dans leur récent rapport intitulé *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir : bilan des états généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire*⁵, y compris les six recommandations en matière de recherche.

- 3) Que le Gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement du Manitoba pour assurer ensemble un financement susceptible de permettre à l'Université de Saint-Boniface de s'acquitter pleinement de sa double mission académique et sociale en tant que l'unique établissement postsecondaire francophone du continuum éducatif en français du Manitoba et atout stratégique de la francophonie manitobaine.

⁵ Voir : <https://egpostsecondaire.ca/wp-content/uploads/2022/11/Rapport.pdf>